

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 29 AOUT 1986

N° 3322 /13.08.01

Objet: Demande de prolongation
de la libération des
joueurs de la Sélection
Nationale de Football.

Monsieur l'Ambassadeur de la
République Fédérale d'Allemagne
au Rwanda
K I G A L I.-

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous informer que
mon département en collaboration avec la Fédération Rwandaise de
Football Amateur se voit obligé de poursuivre le stage d'entraînement
de la Sélection Nationale de Football en vue de participer aux manifes-
tations du 10ème anniversaire de la CEPGL qui aura lieu en septembre
1986 à KINSHASA, République du ZAIRE.

A cet effet, je vous demanderais de
bien vouloir prolonger du 10 au 25 septembre 1986 la libération pour
le joueur HAKIZIMANA Sabit oeuvrant dans vos services.

Comptant sur votre habituelle compré-
hension, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression
de ma considération distinguée.

C.P.I. à:

- Monsieur le Président
de la FERWAPA
K I G A L I.-

Pour le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
en mission,
Le Directeur des Sports
NJANJANA Philippe.-

